

# Nouveau !

## A compter du 16 Mars 2015

Achetez un support rechargeable à 3,50 €



### Valable sur les lignes Buscéphale :



Dorénavant, les titres 10 voyages et les abonnements se chargent sur un seul support Buscéphale.  
A chaque montée, je valide mon support.

## 1 voyage est offert\*

pour tout support Buscéphale acheté et chargé d'un titre 10 voyages !

Renseignements dans les centres RSL ou auprès des conducteurs

\* Dans la limite des stocks disponibles

# Tarification



Vous voyagez régulièrement sur les lignes régulières 1, 2, 1&2, 3, 4, 5, 9, 10, 12, 16 ? La carte Buscéphale est faite pour vous !  
Faites charger vos titres 10 voyages et abonnements sur votre carte Buscéphale.

	Conditions	Tarifs
10 voyages	Validité illimitée	13,50 €
10 voyages demi-tarif	Détenteur d'une carte d'invalidité ou de la carte Le Bahut	7,50 €
Abonnement mensuel	Titre nominatif, nombre de voyages illimités sur la ligne de votre choix, calendaire (du 1 <sup>er</sup> au 31)	48 €
Abonnement trimestriel	Titre nominatif, nombre de voyages illimités sur la ligne de votre choix, calendaire (du 1 <sup>er</sup> du mois N au 31 du mois N+2)	126 €

Attention : **la carte d'abonnement** Buscéphale (personnalisée avec une photo) est nominative et ne peut être cédée. **La carte Buscéphale** chargée de 10 voyages ou plus n'est pas nominative et peut être cédée.

Les **titres unitaires** ne se chargent pas sur la carte Buscéphale mais sont toujours valables aux tarifs suivants :

	Conditions	Tarifs
Billet Unitaire	Valable 1 heure	1,50 €
Billet Unitaire 30%	Détenteur d'une carte famille nombreuse ou groupe de plus de 10 personnes	1,05 €
Billet Unitaire 50%	Détenteur de la carte invalidité ou transport scolaire (Le Bahut ou Buscéphale)	0,75 €
Billet Unitaire 75%	Bénéficiaire du RSA ou du minimum vieillesse sur présentation de la carte préalablement établie dans une agence RSL.	0,40 €



## ● **Quel est le coût de la carte Buscéphale ?**

- La carte Buscéphale est en vente à 3,50 €. Elle est réutilisable et rechargeable.

## ● **Où puis-je acheter ma carte Buscéphale ?**

- Pour les cartes 10 voyages : en agence ou auprès des conducteurs
- Pour les cartes d'abonnement : en agence uniquement, muni d'une photo

## ● **Où recharger ma carte ?**

- Auprès des conducteurs ou en agence (pour les cartes 10 voyages ou les abonnements)

## ● **J'ai perdu ou détérioré ma carte, que dois-je faire ?**

- J'ai un abonnement : je me rends en agence, j'achète une nouvelle carte à 3,50 € et je retrouve mon abonnement en cours sur ma nouvelle carte
- J'ai détérioré ma carte 10 voyages : je me rends en agence ou auprès d'un conducteur muni de ma carte, j'achète une nouvelle carte à 3,50 € et mes anciens titres seront rechargés sur la nouvelle carte.
- J'ai perdu ma carte 10 voyages : je me rends en agence, j'achète une nouvelle carte à 3,50 € et mes anciens titres sont perdus.
- Ma carte est valable 7 ans, je ne la plie pas et je la protège

## ● **J'ai déjà une carte 2School :**

- Je voyage sur ma ligne d'affectation pendant les périodes scolaires (hors mercredi après-midi et samedi): je monte gratuitement, mais je valide ma carte
- Je voyage sur ma ligne d'affectation en dehors des périodes scolaires ou sur une autre ligne régulière : je peux acheter un ticket à 50% en montrant ma carte 2School.

## ● **Je voyage sur plusieurs lignes, dois-je valider à chaque fois ?**

- La validation est obligatoire à chaque montée dans un véhicule, même en correspondance, pour tous (abonnés ou clients occasionnels avec carte 10 voyages).

## ● **Je voyage sur plusieurs lignes, mon abonnement mensuel est-il valable ?**

- Les abonnements mensuels sont valables sur une seule ligne, précisée lors de la souscription, sauf sur les lignes 1, 2, 3 et 4 qui ont un tronçon commun.

## ● **Comment puis-je savoir ce que contient ma carte ?**

- Je demande au conducteur le solde de ma carte
- Si j'ai déjà demandé le solde à un conducteur auparavant, je scanne le QR code du ticket qu'il m'a donné.

- ***Nous sommes en cours de mois, puis-je recharger ma carte d'un abonnement mensuel ou trimestriel pour le mois suivant ?***
  - Le rechargement d'abonnements mensuels ou trimestriels par anticipation n'est pas possible auprès des conducteurs. Si je souhaite recharger ma carte d'un abonnement par anticipation je me rends en agence, sinon je charge ma carte pour le mois en cours (par exemple: le 4 avril, je recharge un abonnement pour le mois d'avril)
- ***Combien de titres puis-je recharger au maximum sur ma carte ?***
  - Il n'y a pas de limite de rechargement, je peux recharger autant de titres que je le désire.
- ***J'ai une carte Buscéphale non personnalisée, puis-je valider pour moi et mon conjoint/ami sur le même trajet ?***
  - Oui, il est possible de valider plusieurs fois ma carte pour plusieurs passagers.
- ***Il me reste une carte 10 voyages au format papier, puis-je encore l'utiliser ?***
  - Oui, les cartes 10 voyages sont valables jusqu'au 31 décembre 2015. Une fois la carte 10 voyages utilisée, il me faudra acheter une carte Buscéphale pour mes prochains voyages.
- ***Ma carte Buscéphale est-elle valable sur d'autres lignes Buscéphale ?***
  - Non, la carte Buscéphale est uniquement valable sur les lignes exploitées par Transdev Rapides de Saône et Loire (liste des lignes en page 1)
- *Pour toute autre information, contactez une de nos agences.*

## Liste des agences RSL

### Chalon s/ S– Mâcon – Louhans

2, rue François Rude  
71100 Chalon-sur-Saône  
Tél. : 03 85 45 86 10

### Le Creusot

Le Bois Morey  
71210 Torcy  
Tél. : 03 85 73 01 70

### Gueugnon

19, rue des Potiers  
71130 Gueugnon  
Tél. : 03 85 85 07 16

### Montceau-les-Mines (sur RDV)

43, Quai Gauthey  
71300 Montceau-les-Mines  
Tél. : 03 85 69 01 70

### Autun

13, Avenue de la République  
71400 Autun  
Tél. : 03 85 86 92 55

